

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du 02 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de Monsieur Franck SUPERBI.

#### **Etaient présents :**

#### **Titulaires :**

M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Guillaïn de FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY , Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOUCHE, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (36)

#### **Absent(s) ayant donné procuration à :**

M. Sylvain GOUPIL donne procuration à Mme Virginie PARMENTIER (1)

#### **Absent(s) et absent(s) excusé(s) :**

M. Jean-Jacques LECAT (1)

## DEL2026-24 Détermination du Nombre de Vice-Présidents

### Rapporteur : Franck SUPERBI

Dans les communautés de communes et les communautés d'agglomération, et depuis la loi n°2012-1521 du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes et d'agglomération, dite « Loi Richard », le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants de ces communautés fixent le nombre de vice-présidents.

Conformément aux dispositions de droit commun, à savoir 20% de l'effectif total de l'organe délibérant arrondi à l'entier supérieur, il est proposé 8 postes de Vice-Présidents.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2025 constatant la composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2026,

**Considérant** que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder huit vice-présidents,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont à l'unanimité :

- **Fixé à** huit le nombre de Vice-Présidents,
- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	37
Nombre de suffrages exprimés :	37
Pour :	37 M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Guillain de FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHÉ, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	25 mars 2026

Franck SUPERBI

Président des Lisières de l'Oise

